

Le revers de la toge, par Sylvia DE GRAAF, Wroclaw, Amazon, 2026, 252 pages, 13,70 euros.

Elle frappa du point sur la table.

– C’est PAS ma faute si tu te souviens pas où tu mets tes dossiers. J’en ai marre que tu re-jettes la faute sur moi pour tes propres erreurs. Et j’en ai marre de tes appels incessants, de tes fausses urgences, de tes engueulades sans raison. Je suis ta collaboratrice, pas ton chien, je mérite un minimum de respect, merde !

Il faut dire que ce patron-là coche toutes les cases (ou presque – il manque le harcèlement sexuel...). Il est loin d’être le seul mais c’est un beau (je n’ai pas écrit « beauf », car il a trop de classe pour cela, mais j’ai eu envie).

Louise a donc eu la « chance » d’être engagée dans un grand cabinet d’affaires bruxellois. Elle ne mettra pas longtemps à découvrir les cadences infernales, les exigences tyranniques de son maître de stage, la pression du *time sheet* (et la propension des collaborateurs à majorer les prestations qu’ils encodent..., ce qui induit une augmentation des exigences du patron...). Et les particularités de ce curieux microcosme.

Le teambuilding du cabinet avait lieu ce week-end. La perspective de passer trois journées sans travailler suscitait chez les collaborateurs une joie frénétique. Lorsque Louise avait partagé son excitation à l’idée du week-end prolongé avec Léa, cette dernière était restée impassible – cette joie lui paraissait absurde. Être heureux de passer un week-end avec des collègues car cela signifiait passer un week-end sans travailler – quelle triste réalité.

Mais Louise n’y participera finalement pas à ce *teambuilding*. Car un nouveau dossier est rentré la veille et son patron exige qu’elle le traite immédiatement avec un autre collaborateur (un peu) plus âgé, quoiqu’il n’y ait aucune urgence... Mais il faut en jeter au client...

Voilà donc l’histoire ordinaire d’un(e) stagiaire dans un cabinet d’affaires, vue par Sylvia de Graaf. Celle-ci a été avocate pendant 4 ans, avant de se tourner vers une carrière de conseillère juridique. L’histoire de Louise n’est pas (tout à fait) la sienne. Elle a été romancée à partir de celles de plusieurs jeunes stagiaires. On peut donc imaginer qu’aucun de ceux-ci n’a vécu la totalité des expériences de Louise. Mais, quand même, on sait que cette vision n’est pas loin de la réalité et que, d’ailleurs, celle-ci dépasse parfois la fiction...

L’ouvrage est sous-titré *Chronique d’une jeune avocate et d’un bulldog*. Un chien placide partage en effet le bureau avec les avocats. On ne sait trop à qui il appartient, ni ce qu’il fait lorsque les bureaux sont vides (de minuit à 5 ou 6 heures...). Mais il sert parfois de refuge et de confident. De quoi égayer un peu un quotidien trop harassant.

Ce petit livre est, semble-t-il, autoédité et n’est disponible que sur Amazon. Mais peut-être faudrait-il l’offrir à tous ceux qui envisagent d’imiter Louise...

Devant le miroir, Louise enfila ses plus beaux vêtements de travail. Elle boutonna son chemisier, dissimulant le tatouage de guépard qu’elle possédait au niveau des côtes. Elle était certaine que personne au cabinet n’avait de tatouage. Il s’agissait d’une erreur de jeunesse, un caprice réalisé le jour de ses 18 ans en guise de rébellion contre ses parents, dont elle s’était mordu les doigts six mois plus tard. Aujourd’hui elle ressentait néanmoins une certaine satisfaction en observant le dessin, comme s’il s’agissait à nouveau d’un signe de résistance.

Mais le métier change. Aujourd’hui on enseigne même le bien-être au travail dans certains centres de formation professionnelle.

Patrick HENRY